**XXXXX 2019**

**Lancement du prix « Action pour la planète » 2020**

**Action pour la planète, le prix éco-citoyen mis en place par le Département de l’Essonne, reprend du service ! Les Essonniens conduisant des actions éco-citoyennes ont jusqu’au 19 janvier 2020 minuit pour déposer leur candidature. Les meilleurs projets seront sélectionnés et soumis au vote des internautes au printemps prochain, avec à la clé un prix d’une valeur de 1500 euros.**

Fin 2015, le Département de l’Essonne lançait son premier concours éco-citoyen « Action pour la planète ! ». Quatre éditions se sont déroulées depuis, avec succès : **l’école élémentaire de Baulne** avec son projet en faveur de la biodiversité, **Potago**, une association qui investit dans la consommation responsable, le partage et le lien social, et les élèves de l’école maternelle Joliot Curie de Brétigny-sur-Orge pour leur projet **« Des gourdes pour Maya »** ont ainsi été récompensés.

L’année dernière, le prix a été divisé en deux catégories : « établissements d'enseignement » et « collectifs citoyens et associations. Deux initiatives ont ainsi été primées : **l’action « Des éco-délégués pour l’environnement », p**ortée par **le personnel et les élèves du collège Gérard Philippe de Massy**, et l’action **« SOS p’tites bêtes** », association étampoise agissant face à l’abandon des nouveaux animaux de compagnie pour mieux les faire connaitre et les protéger.

**Comment participer à l’édition 2020 ?**

* les Essonniens doivent être en groupe (2 personnes minimum) quels que soient leur âge et leur lien (famille, amis, collègues, voisins, élèves...),
* il peut s’agir d’une association essonnienne uniquement si elle n’emploie pas de salariés (néanmoins les associations ayant recours uniquement aux chèques emploi association sont autorisées).
* leur action « éco-citoyenne » doit se dérouler en Essonne et être réalisée depuis moins de 2 ans ou en cours de réalisation au lancement du concours.

Le dossier de candidature est à envoyer au département de l’Essonne :

* en le remplissant **directement en ligne** sur le site [www.actionplanete.essonne.fr](http://www.action-planete.essonne.fr)
* par courriel, à l’adresse suivante : [essonne21@cd-essonne.fr](mailto:essonne21@cd-essonne.fr)
* par courrier à l’adresse suivante :

Conseil Départemental de l’Essonne

Mission développement durable

1 rue Heinrich Hertz 91012 EVRY COURCOURONNES

#### Pré-sélection et vote sur Internet

À partir du dossier de candidature, un jury présélectionnera dix actions, réparties en deux catégories « établissement d'enseignement » d’une part et « collectifs citoyens et associations » d’autre part. Elles seront ensuite soumises à un vote sur Internet du **16 mars 2020 au 16 avril inclus** pour récompenser les meilleurs d’entre elles. Le premier prix est d’une valeur de 1500 euros !